



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Ardennes

1 boulevard Louis Aragon 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES ☎ : 03.24.33.88.00

Service : Accès à l'Emploi Territorial

Email : concours.aet@cdg08.fr

ARRETE N° 2023/AET/170/PI ETABLISSANT LA LISTE D'APTITUDE AU CONCOURS DE PSYCHOLOGUE DE CLASSE NORMALE – SESSION 2023

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Ardennes,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 94-163 du 16 février 1994 modifié ouvrant aux ressortissants des Etats membres de la Communauté Européenne autres que la France l'accès à certains cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 92-853 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des psychologues territoriaux,

Vu le décret n° 93-399 du 18 mars 1993 modifié relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation du concours sur titres pour le recrutement des psychologues territoriaux,

Vu la convention-cadre pluriannuelle relative au fonctionnement des Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Interrégion Est,

Vu l'arrêté n° 2022/AET/188/PI en date du 1^{er} août 2022 portant organisation d'un concours sur titres avec épreuve de psychologue de classe normale,

Vu l'arrêté n° 2023/AET/67/PI en date du 21 avril 2023 fixant la liste des candidats admis à concourir au concours sur titres avec épreuve de psychologue de classe normale,

Vu l'arrêté n° 2023/AET/145/PI en date du 2 août 2023 fixant la composition du jury du concours sur titres avec épreuve de psychologue de classe normale,

Vu l'arrêté n° 2023/AET/147/PI en date du 3 août 2023 fixant le déroulement de l'épreuve ainsi que la date de la réunion du jury d'admission du concours sur titres avec épreuve de psychologue de classe normale,

Vu le procès-verbal du jury d'admission en date du 21 septembre 2023,

Considérant qu'il convient d'établir la liste d'aptitude du concours susvisé,

ARRETE

ARTICLE 1 : La liste d'aptitude établie à l'issue du concours de psychologue de classe normale est arrêtée comme suit (cf. liste jointe en annexe).

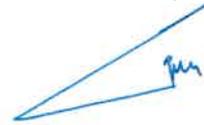
ARTICLE 2 : Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Ardennes certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Ardennes, sera transmise à :

- Monsieur le Préfet du Département des Ardennes,
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Interrégion Est.



Fait à Charleville-Mézières, le 22 septembre 2023
Le Président,



Régis DEPAIX
Maire de Montcornet-en-Ardenne



ANNEXE

LISTE D'APTITUDE AU GRADE DE PSYCHOLOGUE DE CLASSE NORMALE

Sont inscrits :

- Madame Sophie BINNERT,
- Madame Alexandra BLAIS,
- Madame Clotilde BOUVIN,
- Madame Lucy CHEVAL,
- Madame Camille CHOTEL,
- Madame Emilie DUTOUR,
- Monsieur Juan Diego EPHERRA,
- Madame Sandrine GREMILLET,
- Madame Sabrina KAPP
- Madame Kathleen LAROCHE,
- Madame Clémentine LAUGROS,
- Monsieur Paul LOISEL,
- Madame Mélanie LOSSON,
- Madame Géraldine MARCHAL,
- Madame Edwige MATIAS,
- Madame Pauline MELIN,
- Madame Adeline MEULEWATER,
- Madame Isabelle MNIDAKH,
- Madame Céline MULLER,
- Madame Amélie PAQUIN,
- Madame Maud PERRIN,
- Madame Coralie PIQUARD,
- Madame Aurélie ROLLOT,
- Madame Cynthia SLONINA,
- Madame Amélie SZARZYNSKI,
- Madame Evelyne THOUVIOT,
- Madame Fanny VALLOIS,
- Madame Louise VANDEPUTE,
- Madame Charlotte VASSET,
- Madame Claire VINCENT,
- Madame Kristell WAGNER,
- Madame Marie WATTE.

Fait à Charleville-Mézières, le 22 septembre 2023
Le Président,



Régis DEPAIX
Maire de Montcornet-en-Ardenne